

► Maltraitance de l'enfant : du Diagnostic aux aspects médico-légaux

► Objectifs

- Reconnaître précocement une situation de maltraitance envers un nourrisson, un enfant ou un adolescent.
- Partage des connaissances entre les milieux professionnels concernés en particulier médicaux et judiciaires.
- Amélioration du diagnostic et de la prévention de toutes les formes de maltraitance chez le nourrisson, l'enfant et l'adolescent.

► Compétences visées

Acquisition de connaissances théoriques pour la prévention : du vieillissement et des pathologies en lien avec l'âge, de la dépendance fonctionnelle et de la perte d'autonomie

► Programme

- **Première année**
 1. Module général
 2. Maltraitance du jeune enfant
- **Deuxième année**
 1. Psychiatrie et psychopathologie
 2. Maltraitance sexuelle
- **1 journée examen**

► Modalités d'évaluation

- Contrôle continu lors des séances présentiels (QRM) et examen à distance (Dossier progressif modèle sides) au terme de l'année universitaire.
- 20 % de la note est obtenue à l'issue du contrôle continu
- 80 % sur la base du contrôle des connaissances en fin d'année (épreuve de Juin)
- Examen pour les ajournés 21 jours après l'épreuve finale via un examen oral complémentaire.

► Public concerné et pré-requis

- Médecins, professionnels de la justice, juristes, directeurs d'hôpitaux et cadres administratifs, psychologues, travailleurs sociaux, infirmières, manipulateurs et autres personnels soignants, toutes professions susceptibles de prendre en charge un enfant maltraité (les internes en médecine peuvent effectuer cette formation).

► Moyens pédagogiques

Les stagiaires ont accès à l'ensemble des équipements universitaires : laboratoires, installations techniques et sportives, bibliothèques avec ressources numériques et documentaires, espace numérique de travail et plateforme interactive... Les modalités d'enseignements sont adaptées aux objectifs du programme. Les formations sont dispensées par des enseignants chercheurs et des professionnels sous forme de cours magistraux, de travaux pratiques ou dirigés, de projets tuteurés et de mises en situation professionnelle.

► Responsable pédagogique

Gisèle APTER

PU-PH Responsable du service universitaire havrais de psychiatrie périnatale et de l'enfant
Groupe Hospitalier du Havre
gisele.apter@chu-havre.fr

► Conditions de Validation du diplôme

- Enseignements théorique : 100 heures
- Validation :
 - Examen partiel de chaque module
 - Article ou présentation orale (congrès national ou international)
 - Assiduité obligatoire
 - Examen final portant sur l'ensemble des modules
 - Soutenance d'un mémoire

Renseignements Retrait des dossiers Candidatures	CV actualisé + lettre de motivation + copie du diplôme permettant l'accès à la formation à : Mme Catherine SCHILD, Secrétaire du Pr Gisèle APTER Service Universitaire Havrais de Psychiatrie Périnatale et de L'enfant Groupe Hospitalier du Havre - Hôpital Jacques Monod BP 24 76083 LE HAVRE Cédex 02 32 73 38 37 sec.pr.apter@ch-havre.fr Unité Mixte de Développement Professionnel Continu en Santé Tél. : 02 35 14 60 79 sante.fc@univ-rouen.fr
Calendrier	De décembre 2022 à juin 2024
Durée	100h avec 2 séminaires de 3 jours par an
Tarif	Nous consulter
Lieu	Faculté de médecine Paris Sud